

SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE MINI FUTSAL

RSEQ[®]
MONTRÉAL

Réalisé avec la collaboration de l'école secondaire Georges-Vanier



CAHIER D'INFORMATION 2018

DATE

3 et 4 février 2018

ENDROIT

École secondaire Georges-Vanier
1205, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H2P 1W9

TRANSPORT EN COMMUN

Métro Jarry et autobus Ligne 193 Jarry

ACCÈS AUX GYMNASES

Tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter l'entrée des gymnases, située à l'arrière de l'école.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le championnat régional sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades du gymnase et sur le terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini futsal et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du gymnase.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini futsal du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de la Fédération de soccer du Québec et les règlements FIFA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Année scolaire
Moustique	5 ^e et 6 ^e année du primaire

VESTIAIRES

Des vestiaires seront disponibles pour vos athlètes. Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

L'école secondaire Georges-Vanier et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

CANTINE

Il y aura une cantine sur place pour des collations et des breuvages.

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateur sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin. Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

CAHIER D'INFORMATION 2018

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

PROTOCOLE À RESPECTER

(Finales et finales de consolation seulement)

Après-match

Directement après le match et la poignée de main, trois (3) minutes seront allouées aux équipes pour se rassembler avec leur entraîneur respectif pour effectuer un bilan de la rencontre et pour préparer les athlètes à la procédure à suivre lors de la remise des médailles et de la bannière.

Une fois les trois minutes écoulées, les deux équipes devront se placer sur une ligne déterminée par le représentant du RSEQ Montréal et devront y rester jusqu'à la prise des photos officielles à la fin de la remise.

REMISE DE MEDAILLES

Finales consolation

Les médailles de bronze seront remises aux récipiendaires. L'équipe finaliste doit également rester alignée jusqu'à la fin de la cérémonie.

Finales

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite.

Les athlètes de l'équipe finaliste doivent rester en ligne et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

Mélissa Delisle

Coordonnatrice des programmes au primaire
RSEQ Montréal
(514) 645-6923 poste 4
mdelisle@montreal.rseq.ca